

## COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Louis Mapou, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mardi 27 juillet, a adopté 31 arrêtés et examiné 39 dossiers d'étrangers. Il a également émis un avis sur trois projets de décret.

### Arrêtés du gouvernement

---

#### **Au visa de Yannick Slamet, membre du gouvernement**

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a prolongé les fonctions de Paul Ivami en qualité de chef du service de l'exécution budgétaire de la direction du Budget et des affaires financières.

#### **Au visa d'Adolphe Digoué, membre du gouvernement**

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Yolaine Clavel en qualité de chef du service des affaires administratives et financières de la direction des Affaires économiques.

#### **Au visa d'Isabelle Champmoreau, vice-présidente, avec Adolphe Digoué et Joseph Manauté, membres du gouvernement**

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a prolongé les fonctions de Jean-Luc Bernard-Colombat en qualité de directeur du service d'État de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement de Nouvelle-Calédonie.

#### **Au visa d'Adolphe Digoué avec Christopher Gygès, membres du gouvernement**

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a autorisé la cession d'une centrale de production d'énergie renouvelable implantée dans le district de Wetr, à Lifou. Il s'agit d'une centrale mixte composée d'une éolienne et de panneaux solaires qui a été aménagée par la Nouvelle-Calédonie dans le cadre du programme européen TEP VERTE. Depuis sa mise en service en 2011, elle est gérée par la société Alizés Energie, mais le vieillissement des installations implique des coûts de réparation croissants et des recettes de plus en plus faibles. Le remplacement des structures actuelles a été évalué à 6,5 millions de francs. Après une consultation du cluster Synergie, une offre de rachat a été déposée par la société Alizés Energie. Elle englobe le rachat de la centrale pour 11 millions de francs, une opération de

maintenance de l'éolienne, le remplacement des 30 onduleurs et un budget de 10,5 millions de francs pour le démantèlement des biens.

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a transféré l'autorisation d'exploiter la centrale mixte éolienne et photovoltaïque « TEP VERTE », située sur la commune de Lifou, à la société Alizés énergie.

### **Au visa de Gilbert Tyuienon, membre du gouvernement**

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a prolongé les fonctions de Georges Selefén en qualité de directeur des Infrastructures, de la topographie et des transports terrestres.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Christophe Verges en qualité de directeur adjoint de l'Aviation civile.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a renouvelé la licence d'exploitation de transport aérien public de la société Aircalin. Les mesures de consolidation structurelle adoptées par la société et le soutien financier du secteur public ont permis le maintien à niveau des garanties techniques et financières requises pour le renouvellement de la licence d'exploitation de transport aérien public de la compagnie.

### **Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement**

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a fixé les épreuves, le programme et les modalités de la sélection professionnelle prévue à l'article 4 de la loi du pays du 19 décembre 2016 relative à la résorption de l'emploi précaire dans les fonctions publiques de Nouvelle-Calédonie.

*> Voir communiqué détaillé « Intégration des contractuels ».*

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ouvert des sélections professionnelles d'intégration pour l'accès aux corps de la Nouvelle-Calédonie :
  - des attachés d'administration du cadre d'administration générale ;
  - des rédacteurs du cadre d'administration générale ;
  - des adjoints administratifs du cadre d'administration générale ;
  - des adjoints d'éducation du cadre des personnels d'éducation et de surveillance ;
  - des attachés de conservation – conservateurs du cadre du patrimoine et des bibliothèques ;
  - des assistants de conservation du cadre du patrimoine et des bibliothèques ;
  - des agents du patrimoine du cadre du patrimoine et des bibliothèques ;
  - des conseillers socio-éducatifs du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs ;
  - des opérateurs socio-éducatifs du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs ;
  - des éducateurs des activités physiques et sportives du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs ;
  - des animateurs socio-éducatifs du cadre de la jeunesse, des sports et des loisirs ;
  - des agents de service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs du corps des pompiers de l'aviation civile ;

- des adjoints techniques normaux des établissements d'enseignement du second degré public de 1<sup>er</sup> grade ;
- des masseurs kinésithérapeutes du cadre des personnels paramédicaux ;
- des aides-soignants du cadre des personnels paramédicaux ;
- des techniciens de laboratoire du cadre des personnels paramédicaux ;
- des orthophonistes du cadre des personnels paramédicaux ;
- des infirmiers en soins généraux du cadre des personnels paramédicaux ;
- des cadres techniques de grade normal, des contrôleurs de grade normal, des agents d'exploitation et techniques de grades normaux du cadre des postes et télécommunications.

> *Voir communiqué détaillé « Intégration des contractuels ».*

### **Au visa de Vaimu'a Muliava avec Christopher Gygès, membres du gouvernement**

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Estelle Michaux en qualité de chef du service assistance numérique et logistique de la direction du Numérique et de la modernisation.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a nommé Jessica Konon en qualité de chef du service ressources de la direction du Numérique et de la modernisation.

### **Au visa de Yoann Lecourieux, membre du gouvernement**

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a prolongé jusqu'au 31 décembre la nomination de Maître Xavier Lombardo en qualité de commissaire-priseur chargé de l'administration provisoire. En parallèle, l'élaboration de plusieurs textes (un avant-projet de loi du pays et deux projets de délibération) visant à fusionner les professions d'huissier de justice et de commissaire-priseur se poursuit. Le calendrier des travaux a été décalé de quelques mois en raison de la crise sanitaire.

\* \*  
\*

## Examen de dossiers de ressortissants étrangers

---

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis un avis favorable sur une demande de visa de long séjour et 15 avis favorables sur une demande de carte de titre de séjour. Il a accordé 22 renouvellements d'autorisation de travail.

## Avis du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

---

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis un avis sur un projet de décret modifiant le décret n° 2018-424 du 30 mai 2018 pris pour l'application de l'article 3 de la loi organique n° 2018-280 du 19 avril 2018 relative à l'organisation de la consultation sur l'accession à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis un avis sur un projet d'arrêté portant désignation des électeurs au sein des commissions administratives spéciales chargées de la révision complémentaire de la liste électorale spéciale à l'élection des membres du congrès et des assemblées de province et du tableau annexe des électeurs non admis à participer au scrutin et de la liste électorale spéciale pour la consultation sur l'accession de la Nouvelle-Calédonie à la pleine souveraineté.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis un avis sur un projet de délibération relatif à la possibilité de reconduire six radios de la Nouvelle-Calédonie.

\* \*  
\*

## ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

### **Louis Mapou, président du gouvernement**

Secteurs des relations extérieures, de la sécurité civile, des affaires coutumières, de la stratégie minière, du suivi des transferts de compétences ; questions intéressant l'identité et la citoyenneté ; relations avec le sénat coutumier.

### **Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement**

Secteur de l'enseignement ; questions relatives à l'enseignement supérieur, à l'égalité des chances et à la santé scolaire ; sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres, à la lutte contre les violences conjugales ; cause du bien-être animal.

### **Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement**

Secteurs du budget et des finances, de la santé ; politique sanitaire ; suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo ; politique de solidarité.

### **Adolphe Digoué**

Secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; questions inhérentes à la production, au transport et à la réglementation de la distribution d'énergie électrique ; relations avec les provinces.

### **Gilbert Tyuienon, porte-parole du gouvernement**

Secteurs de la fiscalité, du transport et de la mobilité, de la prévention routière, de l'aménagement et des infrastructures publiques ; suivi des affaires minières et du Fonds Nickel ; prospective et cohérence de l'action publique ; relations avec le Congrès.

### **Mickaël Forrest**

Secteurs de la culture, de la jeunesse, du sport, de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; animation des actions en faveur de la solidarité ; coordination et suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, et de la promotion internationale du tourisme ; suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie en lien avec le président du gouvernement ; relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

### **Vaimu'a Muliava**

Secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat, de la fonction publique ; coordination et mise en œuvre de la modernisation de l'action publique ; transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, développement de l'innovation technologique ; suivi des relations avec les collectivités d'outre-mer du Pacifique en lien avec le président du gouvernement.

### **Thierry Santa**

Secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; politique du bien-vieillir et du handicap ; questions relatives à la recherche et à la mise en valeur des ressources naturelles.

### **Yoann Lecourieux**

Secteurs des politiques du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire, de la mise en œuvre des contrats de développement, du suivi des grands projets, du droit civil, du droit commercial, des questions monétaires ; suivi des questions intéressant la francophonie en lien avec le président du gouvernement ; questions de l'audiovisuel et des relations avec les communes de la Nouvelle-Calédonie.

### **Christopher Gygès**

Secteurs de l'économie numérique et de l'économie de la mer ; transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, développement des énergies renouvelables, dialogue social, suivi des zones franches.

### **Joseph Manauté**

Secteur du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique ; gestion et de la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, politique de l'eau et transition alimentaire.